

Les nouvelles de Romagné

JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES

ÉTÉ 2021



La commune est heureuse d'annoncer qu'elle est lauréate du Prix 2021 Zéro phyto, organisé par le Conseil régional. Il vise à valoriser les collectivités ayant banni les produits phytosanitaires pour l'entretien de leurs espaces verts, évitant ainsi le transfert de résidus chimiques vers les eaux de surface.

De gauche à droite, Sébastien Lemoine, Alban Maubert et Sébastien Trouvé (agents techniques communaux) accompagnés de Jean-Claude Noël, premier adjoint au maire.

Adoptez des gestes simples pour jardiner au naturel

Les pesticides sont interdits pour les particuliers et c'est mieux pour notre environnement. C'est dans ce sens que la commune n'utilise plus de produits phytosanitaires et a été récompensée (voir ci-dessus). Et pour vous aider à adopter vous aussi les bons réflexes, voici quelques gestes simples pour jardiner au naturel.

Observez votre jardin

Votre jardin est un écosystème, un organisme vivant qui abrite des animaux et des plantes. Ce que nous dénommons à tort « mauvaises herbes » participent aussi à sa santé. Laissez-les prospérer dans un coin dédié car elles attirent insectes et oiseaux.

Utilisez des substituts naturels

Vous pouvez nourrir la terre selon la nature du sol en y ajoutant des ingrédients naturels comme le fumier de cheval, le phosphate naturel ou la tourbe blonde. Et pour nourrir vos plantes, rien ne vaut l'engrais bio naturel (sang séché, corne broyée, purin d'ortie) ou le compost déposé au pied des végétaux après une petite ondée.

Faites votre compost 100% naturel

Dans un coin ombragé, récupérez dans un bac ouvert à même le sol les déchets organiques de la cuisine (épluchures, coquilles d'œuf, fruits de mer, fruits secs, sachets de thé, marc de café) et les déchets verts (fleurs, feuilles mortes non traitées, tonte de gazon, terre). Mélangez-les régulièrement pour les aérer. Votre compost allégera le sol tout en le nourrissant.

Pour le potager, associez les plantes entre elles

Le « compagnonnage » des plantes a des ef-

fets sur chacune d'elles. Ainsi, le mariage de certaines graines a pour effet de repousser les espèces nuisibles. Ce sont des insecticides naturels.

Par exemple, en associant carotte, oignon ou carotte et poireau, vous chassez du jardin la mouche de la carotte ou la teigne du poireau. Le puceron noir n'aime pas le couple haricot et sarriette tandis que le doryphore fuit face à la pomme de terre associée à l'aubergine. Le puceron s'en va quand il voit des capucines et, pour de belles framboises, plantez du myosotis qui fera fuir les vers de framboisier.

Paillez pour éviter les mauvaises herbes

Le paillage naturel, organique ou minéral empêche la repousse des herbes indésirables, garde le sol humide et frais, et économise l'arrosage. Des atouts non négligeables, qui permettent notamment une meilleure gestion de l'eau.

Utilisez les astuces de nos grands-mères

Des répulsifs naturels existent dans votre cuisine. Plus efficace que le glyphosate, et nettement moins toxique contre les mauvaises herbes adoptez l'eau chaude des pommes de terre. L'amidon empêche la germination. Le marc de café déposé dans les sillons lors du semis marche aussi contre la

mouche de la carotte et le grillon-taupe. Un demi-citron à proximité d'un semis éloigne les fourmis qui détestent l'acide citrique. Du simple savon noir et du savon de Marseille dilués (150g /l) sont très efficaces contre les pucerons ou autres parasites.



Sommaire

Retrouvez notamment dans ce numéro :

Ma Commune

- Budget : entre principe de prudence et augmentation des services **page 2**
- Les résultats de l'enquête (accueil en mairie, pôle socio-culturel...) **page 3**
- A la rencontre du service technique de la commune **page 4**
- Stop aux incivilités ! **page 8**

Jeunesse

- Le Ripame au service des jeunes enfants de la commune **page 5**
- Accueil de loisirs : un programme riche **page 6**

Événement

- Retour du moto cross en juillet **page 7**

Compte administratif 2020 et budget primitif 2021

Entre principe de prudence et augmentation des services

Pour les comptes de la commune, 2020 a été une année naturellement impactée par la crise sanitaire. Pour 2021, le principe de prudence face à cette crise est maintenu et l'augmentation nécessaire du personnel a été prise en compte.

1. 2020 : l'impact de la crise sanitaire

Du côté des dépenses, la commune a réalisé 73 000 € d'économies en lien direct avec la crise sanitaire (moins de consommations énergétiques à l'Atrium, à la salle des sports, pas de sorties pour l'accueil de loisirs, moins de commandes de repas au restaurant scolaire, etc.). Mais, à l'inverse, elle a dû faire face à 37 000 € de surcoût (personnel supplémentaire recruté, produits d'entretien, masques, etc.).

En matière de recettes, nous enregistrons une perte de près de 58 000 € (recettes ALSH, restaurant scolaire, location salle des fêtes, etc.) et un gain de 13 000 € (compensation de l'Etat et du Département en lien avec la crise sanitaire). Au final la crise sanitaire aura coûté 9 000 € à la commune.

Enfin, concernant l'investissement et le

fonctionnement de la commune, les deux sections sont en excédent en 2020, et le cumulé aboutit à un fond de roulement final à 1 261 577 €. Ce résultat s'explique par l'emprunt de 1,5 millions d'euros souscrit en lien avec les travaux de construction de l'espace socio-culturel. De plus, la crise sanitaire a retardé le chantier du pôle, et donc, moins de dépenses que prévues ont été réalisées.

2. 2021 : prudence, engagements et augmentation du personnel

Les dépenses de fonctionnement

Le budget 2021 doit tenir compte de certains critères. Tout d'abord, Romagné est une commune dont le développement se poursuit. Cela entraîne donc la nécessité de renforcer le personnel, pour proposer de nouveaux services aux habitants et maintenir notre attractivité.

De plus, il faut savoir que les dépenses réelles de fonctionnement de Romagné sont inférieures de 24% à celles des communes de 2 000 à 3 500 habitants. Le développement évoqué nous oblige donc à nous rapprocher des standards en vigueur pour les communes de notre taille.

Concernant les charges à caractère général, nous avons fixé des priorités sur la voirie, conformément aux engagements de la nouvelle équipe municipale. De plus, nous maintenons une certaine prudence face à la crise sanitaire.

Ensuite, nous devons prendre en compte l'ouverture imminente du pôle socio-culturel. Nous avons provisionné pour 2021 une augmentation plus importante des dépenses de personnel (+ 15% par rapport à 2020). Cela va se traduire par les renforcements du service « culture, communication, vie sociale et associative » (quatre agents à venir), du service ressources humaines / comptabilité et du service technique. Pour chacun de ces postes, la commune met en œuvre les moyens à sa disposition pour obtenir des subventions (postes de coordonnateur ou de conseiller numérique, apprentissage pour la référente habitants, emploi aidé pour le service technique, etc.).

Il faut préciser que ce budget fixe le cadre maximum de dépenses autorisées et que nous conservons le principe de prudence adopté face à la crise sanitaire (et les besoins éventuels de personnel pour y répondre, au service des habitants).

Enfin, la structure des dépenses se rapproche de la majorité des communes comme Romagné (voir graphique) : le personnel représente la plus grosse part du budget. Outre les services présents dans toutes les communes, Romagné a la particularité d'avoir du personnel au sein de l'école publique, un accueil de loisirs communal et bientôt un pôle socio-culturel. La commune compte actuellement 33 agents (20 titulaires et 13 contractuels, hors saisonniers sur l'accueil de loisirs).

Les recettes de fonctionnement

Le montant prévisionnel des recettes de

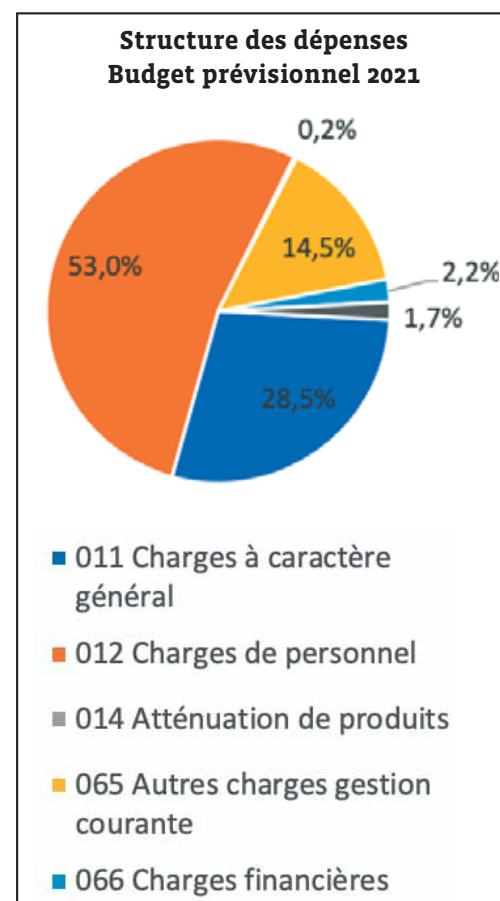
fonctionnement pour 2021 est fixé à 2,6 millions d'euros. Pour ce poste, nous avons tenu compte de deux facteurs majeurs :

- Des recettes impactées par la crise sanitaire : fermeture partielle de la cantine et de l'Atrium, moins d'enfants à l'accueil de loisirs.

- Un impact significatif de la réforme de la taxe d'habitation, qui ne sera plus perçue par la commune en 2021. Pour compenser cette perte de recettes, l'État a décidé que les communes percevront la taxe foncière sur les propriétés bâties (encaissée jusque-là par le Département). Mais ce n'est pas suffisant pour Romagné. Outre, la perception d'un complément de l'État (qui permet d'atténuer les difficultés liées à cette suppression), nous avons décidé pour 2021 une augmentation du taux communal sur le foncier : +3 points pour le foncier bâti et +2 points le foncier non bâti (voir encadré).

2021. Mais, le conseil municipal veut également respecter ses engagements auprès des habitants sur l'objectif de sécurisation du bourg : un aménagement piétonnier est prévu pour faciliter les déplacements, en particulier ceux des collégiens des résidences de la Hardouinais, du Chant du Ruisseau ou des Trois Tilleuls pour accéder au centre bourg. Ces travaux démarrent dès que la commune aura reçu l'autorisation de l'État.

Enfin, le choix d'un bureau d'études pour engager la révision du PLU est budgétisé, de même que le démarrage des travaux de la sapinière et l'évolution des services numériques aux habitants.



Pourquoi une augmentation des taux de foncier en 2021 ?

Tout d'abord, le conseil municipal veut maintenir le dynamisme de la commune au bénéfice de tous les habitants et poursuivre le travail engagé par la précédente municipalité autour du pôle socio-culturel. Les services proposés vont ainsi se développer (accompagnement aux démarches administratives, accompagnement numérique, activités de loisirs, offre culturelle, etc.), ce qui a pour conséquence une augmentation des dépenses de personnel.

Ensuite, il est indispensable de pallier la perte de la taxe d'habitation. L'État les compense sur la base de ce que la commune percevait en 2020. Mais le calcul ne tient pas compte des nouveaux lotissements à venir. Et, ils seront plusieurs à émerger à Romagné.

Enfin, il nous paraît indispensable de prendre en compte les caractéristiques de la commune. Romagné reste une commune rurale. Il s'agit donc de ne pas pénaliser les agriculteurs, en augmentant plus légèrement le foncier non bâti (+2 points) que le foncier bâti (+3 points).

Les investissements

La construction du pôle socio-culturel demeure la principale dépense d'investissement pour

Accueil en mairie, agence postale, espace socio-culturel et numérique

Les résultats de notre grande enquête

Vous avez été 270 à répondre au questionnaire concernant l'accueil de la mairie, l'agence postale, le pôle socio-culturel et l'inclusion numérique. Nous tenons à vous en remercier. L'objectif de cette grande enquête était d'interroger les habitants de Romagné sur leurs attentes et leur satisfaction concernant les différents accueils de la commune (ceux déjà existants et ceux à venir) et le numérique. Voici les principaux résultats.

La mairie

- Vous êtes 95 % à fréquenter la mairie : 64 % 1 à 2 fois par an et 31 % plus de 2 fois par an.
- Les horaires d'ouverture conviennent à 86 %. Néanmoins, certains ont demandé une ouverture plus tôt le matin ou plus tard, au moins une à deux fois par semaine.
- Les principales raisons de votre venue sont la demande d'un document administratif ou de renseignement, un dossier d'urbanisme, l'inscription d'un enfant à l'école ou la récupération des sacs jaunes.
- Mais vous cherchez également des informations avant de vous déplacer : un sur trois sur le site internet de la Mairie et un sur trois par téléphone ou par mail.
- Concernant le site web, vous êtes près de 65 % à souhaiter davantage d'informations, de documents ou de services disponibles. Vous êtes nombreux à demander de pouvoir effectuer certaines démarches par internet comme l'inscription des enfants, la réservation de salles, le signalement de dysfonctionnement, la demande d'extrait d'actes ou la prise de rendez-vous (avec les services ou avec les élus).



Les habitants ont été interrogés sur l'accueil en mairie

- Concernant votre venue en mairie, vous êtes 75 % à indiquer que nous avons répondu à vos attentes, 22 % partiellement et seulement 3 % pas du tout.
- Enfin, vous êtes globalement satisfaits sur plusieurs critères comme le temps d'attente, le suivi, la qualité d'écoute ou le délai d'obtention de la réponse. Mais vous êtes aussi 53 % à demander des améliorations concernant l'espace d'attente, en particulier davantage de confidentialité et de discrétion, grâce à un meilleur aménagement des locaux.

L'agence postale

97 % la fréquentent et près d'un répondant sur trois y vient une fois par mois ou plus. 94 % indiquent qu'elle a répondu à leur demande et plus de 90 % ont exprimé leur satisfaction sur des points comme la qualité de l'accueil et de l'information donnée, le suivi ou le délai d'obtention de la réponse. Mais, là aussi, les points faibles sont l'espace d'attente, la

confidentialité et la discrétion du fait du local trop étroit.

Enfin, si les horaires d'ouverture conviennent à 76 %, il y a aussi des demandes quant à l'élargissement des horaires à l'après-midi (une ou plusieurs fois par semaine).

L'espace socio-culturel

Concernant son ouverture, les résultats montrent que le jour le plus fréquenté serait le samedi, entre 9h et 19h et le mercredi après-midi, de 14h à 19h. Globalement et pour tous les autres jours de la semaine, les horaires de l'après-midi sont le plus choisis.

• Concernant les espaces et leur utilisation, on peut citer par ordre d'intérêt : la médiathèque (82 %), les salles d'activités (40 %), l'espace exposition (34 %), l'espace numérique et la salle de musique (31 %), l'espace jeux (30 %), la salle d'arts plastiques (23 %) et la cuisine (21 %).

• Pour les activités, vous êtes 55 % à montrer un intérêt pour les activités manuelles, 46 % pour le Repair Café, zéro déchet, 39 % pour la cuisine, 37 % pour la couture, 32 % pour les langues et 31 % pour l'informatique ou les jeux de sociétés. Enfin, vous êtes 77 % à être intéressés par une aide pour les démarches administratives, 57 % pour celles concernant la santé et 38 % pour celles concernant l'emploi et la formation.

• L'avantage du pôle et de ses activités est d'abord la proximité (76%). 24% d'entre vous estiment que son intérêt réside plutôt dans la complémentarité qui pourra être proposée avec d'autres services culturels et/ou sociaux du territoire.

• Enfin, 22 répondants ont manifesté un intérêt pour animer un atelier (62 personnes ont répondu « peut-être ») et 30 habitants ont indiqué qu'ils souhaitent participer au comité des usagers, en laissant leurs coordonnées pour être recontactés.



L'espace socio-culturel de Romagné a dorénavant un nom : L'ESCALE

Le pôle socio-culturel va s'appeler L'ESCALE

Le nom a été choisi après un processus participatif mis en place à partir du mois d'avril dernier. 73 propositions de noms ont été recueillies via le formulaire disponible en ligne et les boîtes à idées disposées en différents lieux de la commune. Celles-ci ont été soumises aux élus qui en ont sélectionné cinq. Et c'est après une deuxième consultation auprès des habitants que 33 % d'entre vous ont choisi L'ESCALE (pour Espace Socio-Culturel d'Animations, de Loisirs et d'Echanges).

Le numérique

Sur cette question, l'enquête a mis en valeur un bon niveau d'équipement chez les habitants : la majorité des répondants est propriétaire d'un équipement numérique, smartphone et/ou ordinateur portable, et l'utilise tous les jours pour aller sur internet. Mais un quart des usagers sont encore moyennement à l'aise avec leur équipement, en particulier les personnes âgées de plus de 56 ans. L'ordinateur est l'équipement sur lequel les répondants souhaitent le plus être accompagnés.

30 % des répondants sont intéressés par des ateliers numériques, en particulier sur des questions comme les outils de sécurité, de bureautique, de communication ou les démarches administratives. Mais le manque de temps reste le premier frein cité à la montée en compétences.

Un conseiller numérique à Romagné

Arnaud Zuliani est le nouveau conseiller numérique de Romagné depuis le 14 juin et intègre le service du pôle socio-culturel. Il a été recruté suite à un appel à manifestation d'intérêt lancé par l'État auprès des collectivités territoriales dans le cadre de France Relance auquel la commune a candidaté et a été retenue. Il va notamment s'attacher à construire le programme des ateliers numériques qui seront proposés aux habitants à l'ouverture du pôle, en particulier pour répondre aux besoins exprimés lors de l'enquête.

Le service technique

Une commune plus belle et plus pratique pour bien vivre ensemble

Chaque jour, vous les rencontrez ou les croisez dans leurs fonctions, en particulier sur les espaces verts ou la voirie. Le service technique est un service public destiné à améliorer le cadre de vie des habitants de Romagné. Il contribue directement à rendre notre commune plus belle, plus propre, plus pratique.

Le service technique est chargé de la maintenance et de l'entretien du patrimoine de Romagné, c'est-à-dire les bâtiments communaux (mairie, école, futur pôle socio-culturel, salle de l'Atrium etc.), le terrain et la salle de sports, les espaces verts, le cimetière, etc. En résumé, ils sont en charge du bon fonctionnement du domaine public, c'est-à-dire tout ce dont la commune est propriétaire.

de l'équipe, avec les élus ou avec toutes les autres personnes qui participent à la vie de la commune. J'insiste toujours sur ce point pour nous permettre, avec les habitants, de vivre ensemble et d'être bien tous ensemble ». Entre espaces verts agréables, salles opérationnelles pour les associations ou école où les enfants doivent se sentir bien, le travail ne manque pas.



Les espaces verts occupent une place importante dans le travail du service technique



Une partie de l'équipe technique
De gauche à droite : Sébastien Lemoine,
Sébastien Trouvé, Christian Delaunay
et Alban Maubert.
Manque sur la photo Mickaël Julien et Kevin Flores

Attention aux incivilités !

Le service technique est composé de six agents (voir encadré) qui organisent et animent le travail quotidien : « Nous n'avons pas vraiment de journée type, complète S. Lemoine. Nous nous retrouvons chaque matin pour caler ensemble le programme du jour. Et les conditions météo jouent un grand rôle dans les tâches à effectuer. Il faut toujours s'adapter pour être le plus efficace possible ».

Mais ce qui peut aussi faire perdre beaucoup de temps, ce sont les incivilités chroniques qui exaspèrent la majorité des habitants de la commune. Entre les déchets jetés n'importe où (voir en dernière page de ce numéro), les déjections canines ou les autres dégradations (panneaux, etc.), elles sont régulières et empêchent les agents de faire correctement leur travail : « Nous luttons en permanence contre ces incivilités. Les habitants ne doivent pas hésiter à nous les signaler pour que nous intervenions rapidement. Car nous ne pouvons pas être partout et, au risque de me répéter, cela fait aussi partie du vivre ensemble ».

Toutes les missions du service technique

L'entretien de la voirie

- Désherbage et balayage des voiries, entretien des trottoirs
- Entretien des routes communales, des talus, des fossés et du réseau d'évacuation des eaux pluviales
- Signalisation : marquage au sol et panneaux

Les espaces verts

- Création, aménagement et désherbage des espaces verts dans le respect de la qualité écologique et paysagère du site (zéro phyto)*
- Plantations des massifs floraux, entretien des espaces verts du territoire communal
- Entretien du cimetière et du monument aux morts.

Les bâtiments et équipements communaux (école, etc.)

- Entretien et maintenance des bâtiments : menuiserie, plomberie, électricité, nettoyage, etc.
- Entretien des installations de chauffage et de ventilation
- Entretien du matériel de cuisine (four, lave-vaisselle, etc.)
- Entretien des équipements sportifs.

Fêtes et cérémonies

- Mise en place, transport et manutention
- Décorations de Noël.

En atelier

- Entretien, afin d'éviter les immobilisations, des engins (2 camions benne, 1 tracteur, 1 camionnette) et du petit matériel (tondeuses, débroussailleuses, tracteur tondeuse, etc.).

Les services techniques sont également appelés à intervenir en cas de situation d'urgence liée aux conditions météorologiques et/ou aux événements exceptionnels.

* Pour respecter ses engagements « zéro phyto », la commune n'utilise plus de produits chimiques pour l'entretien des espaces verts, y compris les terrains de sport et le cimetière. Le désherbage est réalisé manuellement et les espaces peu empruntés tendent vers un engazonnement naturel, avec des interventions régulières d'entretien. Ce qui demande naturellement plus de temps.

Vivre ensemble

Même si chaque agent a des compétences spécifiques, le travail d'équipe est fondamental pour être efficace. La polyvalence est une force. Elle permet aux agents d'intervenir en soutien de leurs collègues dans tous les domaines et d'assurer des urgences dans les meilleures conditions, pour le bien être des usagers : « L'esprit d'équipe est fondamental pour moi, précise Sébastien Lemoine, le responsable du service technique. Nous devons être en phase et travailler ensemble dans la même direction, que ce soit au sein

Des hommes au service des habitants

L'équipe technique de Romagné est composée de 6 personnes :

- **Sébastien Lemoine**, 54 ans. Responsable du service.
- **Sébastien Trouvé**, 30 ans (responsable adjoint). Compétences principales : les espaces verts.
- **Christian Delaunay**, 56 ans (le plus ancien dans le service). Compétences principales : la voirie.
- **Mickaël Julien**, 44 ans. Compétences principales : entretien et appuis aux services techniques.
- **Alban Maubert**, 24 ans. Compétences principales : les espaces verts.
- **Kevin Flores**, 21 ans (le « petit dernier »). Embauché en CAE (contrat d'accompagnement dans l'emploi), pour assister l'équipe dans l'entretien des espaces verts.

Pour contacter le service technique

N'hésitez pas à signaler tout problème que vous avez vu (branche cassée, dysfonctionnement, dégradations, etc.). Le service technique ne peut être présent partout et en même temps. Votre aide est toujours précieuse.

Toute demande d'intervention doit toujours être adressée à la mairie qui transmettra l'information aux services techniques ou à l' élu concerné dans les plus brefs délais.

Tél. 02 99 98 81 11

Mail : mairie@romagne35.com

ou directement à l'accueil aux horaires d'ouverture.

Faire contrôler son assainissement non collectif

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) est en charge du contrôle des installations d'assainissement non collectif, que ce soient des installations neuves ou à réhabiliter ou existantes.

Fougères Agglomération, étant compétent en matière d'assainissement non collectif, a missionné les contrôles à la société Véolia. Celle-ci procédera prochainement au contrôle de votre installation, suivant les fréquences définies dans le règlement de Fougères Agglomération (au maximum 10 ans pour les installations conformes, 4 ans pour les non conformes et 1 an pour les ventes).

Pourquoi est-ce important ?

Chaque jour, nous utilisons de l'eau pour la douche, les WC, les lessives, la vaisselle... et nous produisons des centaines de litres d'eaux usées domestiques. En habitat dispersé, non raccordé à un réseau d'assainissement collec-

tif, les foyers doivent se doter de leur propre installation d'assainissement qui doit être apte à garantir une qualité équivalente aux installations collectives.

Les contrôles constituent une prestation qui permet aux usagers d'être en conformité avec des dispositions législatives et réglementaires. Le prix du premier contrôle de l'existant est de 91,78€ TTC et le prix du contrôle périodique (à partir du deuxième) est de 86,05€ TTC. Vous recevrez au préalable un courrier de proposition de rendez-vous.

Le règlement est téléchargeable sur le site de Fougères Agglomération, rubrique Assainissement Non Collectif :

<http://fougères-agglo.bzh/content/assainissement-non-collectif-1>



Le contrôle de son installation d'assainissement non collectif est obligatoire

Le Ripame au service des jeunes enfants de la commune



Le Ripame ou Relais Intercommunal Parents Assistants Maternels Enfants est un lieu d'information et d'échanges pour aider les parents et les professionnels de la petite enfance au quotidien.

A Romagné, cette structure a pris le nom de RIP'AM STRAM GRAM. C'est un service gratuit de proximité, pour les familles, les assistant(e)s maternel(le)s agréés et les employés de la garde à domicile de notre commune et celles de Javené, Lécousse et Saint Sauveur des Landes. Elle offre tout d'abord une véritable aide pour les parents ou les futurs parents qui sont souvent un peu perdus, en particulier pour toutes les démarches administratives. Elle les aide notamment :

- dans la recherche d'un mode d'accueil adapté aux besoins de la famille,
- dans les démarches liées à l'accueil de l'enfant (contrat de travail, prestations Caf, déclaration Pajemploi, etc.),
- dans le projet d'accueil de l'enfant.

Des ateliers d'éveil

Elle propose ensuite un véritable soutien pour

les assistant(e)s maternel(le)s agréés ou salariés de garde à domicile en les informant sur le statut de « salarié d'un employeur particulier » et leur métier. Elle les accompagne au quotidien avec une écoute confidentielle, des temps d'échanges et de pratiques, des ateliers de professionnalisation thématiques ou toutes les informations sur la formation continue (droits, organisation de sessions de formation sur le territoire).

Elle organise enfin des Ateliers d'éveil, lieu d'accueil collectif, destinés aux jeunes enfants avant leur scolarité, accompagnés d'un adulte (parent, grand parent, assistant maternel agréé ou garde à domicile). Un professionnel de la petite enfance (à Romagné : Morgane Le Bozec) encadre les séances, offrant un véritable lieu d'éveil, de découverte et de sociabilisation pour les jeunes enfants.

Morgane Le Bozec, qui a pris la responsabilité du

Ripame en novembre 2019, est satisfaite de son lancement. Elle a veillé à ce que la structure ne s'arrête pas de fonctionner, malgré le Covid. Les projets sont nombreux (comme par exemple l'organisation de conférences, l'analyse des pratiques des professionnels, etc.) et le déménagement au pôle socio-culturel (dès son ouverture) va donner au Ripame encore plus de visibilité.

Le Ripame : informations pratiques



- Les permanences du Ripame à Romagné : le mercredi de 9h30 à 17h00 et le vendredi de 13h30 à 16h00 à la salle des Castors, 17 rue Nationale. Pendant les vacances scolaires, elles se déroulent au 1 rue de Fougères.
- Les ateliers d'éveil Am Stram Gram sont gratuits, après inscription, dans la limite des places disponibles. Ils ont lieu hors vacances scolaires. A Romagné, ils se déroulent le vendredi de 9h30 à 11h30, à la salle des Castors, 17 rue Nationale.
- D'autres ateliers d'éveil ont lieu sur des temps différents. Pour toute information, vous pouvez contacter directement pour Romagné le 06 24 75 20 45.
- Pour toute prise de rendez-vous, contactez le Ripame, de préférence pendant les temps de permanence :
Morgane Le Bozec - Animatrice relais
Tél. : 06 45 10 23 02
Mail : ripame@lecousse.fr



Un atelier d'éveil avec le spectacle « Un loup dans les choux », en juin 2021, de la Compagnie Blabla et Tralala

Accueil de loisirs été 2021

Demandez le programme !

Un programme riche et varié pour les jeunes romagnéens qui fréquenteront cette année l'accueil de loisirs.

Les enfants (lutins et diabolotins)

Les enfants se retrouveront à l'école Lucie Aubrac. Pour cette année, le programme est placé sous le signe des Scènes animées. Au menu : des activités créatives, sportives ou d'expression, des grands jeux, une journée événement et des sorties. De plus, chaque semaine disposera de son thème spécifique :

- **12 au 16 juillet** : En route pour les étoiles
- **19 au 23 juillet** : Mystères dans la forêt
- **26 au 30 juillet** : Sous l'océan
- **2 au 6 août** : Sur la glace
- **9 au 13 août** : Détour en ville
- **16 au 20 août** : Que la magie soit
- **23 au 27 août** : Revenons en douceur.

Les ados

Le programme s'adresse aux jeunes de 11 à 15 ans révolus (jusqu'à la veille des 16 ans), les jeunes de CM2 ont la possibilité de s'inscrire sur le programme des diabolotins ou celui des ados. Pour respecter le protocole sanitaire, le centre ados est situé dans une salle modulaire indépendante, de l'école Lucie Aubrac. Les jeunes peuvent selon les besoins des familles fréquenter la garderie du matin et/ou celle du soir, dans les mêmes créneaux horaires que ceux des Lutins/Diabolotins. Les repas sont pris au restaurant scolaire.

Cette année encore, le programme sera riche en activités : brico choix, papercraft, escape game, jeux sportifs (flag football, badminton, course d'orientation, tennis etc.), sorties (ballade à vélo, parc accrobranches, rafting, char à voile...), etc.

L'accueil de loisirs : informations pratiques

L'accueil de loisirs est ouvert du 8 juillet au 31 août 2021 (en raison de dates de pré-rentrée des équipes enseignantes et de rentrée des élèves). Il sera fermé le mercredi 1er septembre.

- L'accueil de loisirs accueille les enfants de la maternelle (lutins 3-5 ans) aux élémentaires (diabolotins 6-10 ans) et les jeunes de 11 ans (dans l'année 2021) à 15 ans (révolus).
- Les temps de péricentres sont de 7h30 à 9h (gratuit de 8h45 à 9h) et de 17h à 18h30 (gratuit de 17h à 17h15).
- Les inscriptions se font en fonction des places disponibles. Pour les inscriptions aux sorties, l'ordre de priorité est :
 - 1) Les romagnéens dont les enfants fréquentent régulièrement l'ALSH ;
 - 2) Les familles extérieures dont les enfants fréquentent régulièrement l'ALSH ;
 - 3) Les autres romagnéens ;
 - 4) Les autres familles extérieures.



Annick Morel

Un départ à la retraite avec des beaux souvenirs

Beaucoup d'entre vous l'ont connue, en tant que parent ou en tant qu'élève. Annick Morel, qui a en charge les moyennes et grandes sections de maternelle à l'école Lucie Aubrac vient de finir sa dernière année scolaire, pour partir à la retraite.

Annick Morel, pouvez-vous nous faire un résumé de votre parcours ?

J'ai commencé en 1985 avec ma formation à l'École Normale de Quimper. Étant originaire d'Ille-et-Vilaine, j'y suis retournée trois années après, dans le primaire d'abord puis en maternelle. J'ai notamment été à Saint-Mélor-des-Ondes, à Saint-Christophe-des-Bois (où j'ai dirigé l'école qui avait deux classes), à Fougères (notamment à l'école des Bleuets pendant 14 ans) puis à Romagné où j'y suis également depuis 14 ans.

Quelle a été votre énergie au quotidien ?

J'ai eu la chance d'exercer un métier de transmission des connaissances et de partager plusieurs projets avec les enfants. En maternelle, nous avons beaucoup de liberté pédagogique, ce qui est plutôt agréable. Mais au-delà de ces aspects « techniques », j'aime tout particulièrement cette classe d'âge pour les échanges avec les petits et cette relation privilégiée que nous pouvons développer en tant qu'institutrice. Sans oublier leur spontanéité, qui est toujours un grand bonheur.

Quels sont les meilleurs souvenirs que vous retiendrez ?

Difficile de sélectionner ! Je parlerais plutôt de moments forts comme le spectacle de cirque organisé à l'échelle de l'école ou pleins de petits moments au quotidien pendant lesquels les enfants nous ont fait partager leur joie de vivre.

J'ai fait des études de lettres et je suis passionnée par tout ce qui touche à la littérature enfantine. Et, j'ai beaucoup aimé transmettre cette passion des livres aux enfants, pour que ceux-ci prennent une belle place dans leur vie future.

Et maintenant...

Le métier d'institutrice exige de donner beaucoup de temps aux autres. Et maintenant, j'ai d'abord un peu envie d'en prendre pour moi (jardiner, voyager, lire, etc.). Après, je n'exclus pas de faire un peu de bénévolat.

Un dernier message ?

Oui, je voudrais saluer tous les enfants que j'ai connus, leurs parents ainsi que mes collègues, les ATSEM et tout le personnel de l'école. J'ai passé avec eux des moments forts que je n'oublierai pas.



Annick Morel part à la retraite, après 14 années passées avec les enfants de Romagné

Des dépôts de gerbe les 8 mai et 9 juin dernier

C'est en comité réduit (afin de respecter les mesures de distanciation physique) que la commune de Romagné a rendu hommage aux morts pour la France le 8 mai dernier. La cérémonie a débuté par la levée des couleurs effectuée par Alphonse Feuvrier. Puis Roger Pannier a remis à Cécile Parlot une gerbe de fleurs qu'elle a déposée sur le monument aux morts. Le chant de la Marseillaise, accompagné à la trompette par Romain Dubois, a été suivi par un moment de recueillement en mémoire des défunts. Étaient également présents : Ange Coudray Président des Anciens combattants et Soldats de France, Amand Gautier, Enrico Dino et

Arnaud Cherel, portes drapeau, Louis Lodé, et des élus de la commune.

De plus, le 9 juin dernier, il y a également eu un dépôt de gerbe au Mémorial britannique de la Tanceraiie, en souvenir des deux aviateurs anglais, abattus par la DCA allemande, lors d'une mission d'observation le 9 juin 1944.



Le dépôt de gerbe traditionnel le 8 mai dernier



Un espace commercial rénové

Vous l'avez sans doute déjà vu : un espace commercial rénové a ouvert ses portes début 2021 à Romagné (rue Nationale). Pour prendre soin de soi et se faire du bien.

Les Ciseaux d'Auré pour les cheveux

Après de longs mois de travaux, le salon de coiffure Les Ciseaux d'Auré a réintégré des locaux tout neuf et surtout beaucoup plus grands. Cela a notamment permis à sa responsable, Aurélie Baillargé, de proposer deux vrais espaces pour les hommes et les femmes (avec notamment des prestations de barbier très appréciées par les premiers).

Autres nouveautés : la possibilité de prendre son rendez-vous directement en ligne et l'intégration d'une troisième personne en CAP dès le mois de juillet.

Pour prendre rendez-vous :
www.planity.com
(taper Romagné et/ou Ciseau d'Auré)
Tél. : 02 99 98 89 02



Aurélie et sa collaboratrice Noémie vous attendent dans un salon tout neuf

Un atelier de prothèse ongulaire



Préscillia, nouvelle prothésiste ongulière à Romagné

Depuis le 1er mars 2021, Préscillia Santos-Inez a installé son atelier de prothèse ongulière (Nails by Préscillia) dans un espace très chaleureux, jouxtant le salon de coiffure. Elle propose de nombreuses prestations comme la pose et la dépose de vernis classiques ou semi-permanents, la pose de faux ongles à l'aide de gels, la décoration d'ongles, etc. Préscillia exerce ce métier depuis 10 ans, d'abord en tant que salariée dans un atelier et en tant qu'auto-entrepreneur. Puis aujourd'hui avec son propre atelier.

Pour prendre rendez-vous :
Tél. 07 66 00 29 43



Toujours pas de concours de maisons fleuries

Compte tenu des contraintes liées au Covid-19, il n'y aura pas, cette année encore, de concours de maisons fleuries. Mais cela ne vous empêche pas de fleurir vos maisons et jardins, pour amener de la couleur et de la gaieté dans notre commune.

Du moto-cross en juillet

Rendez-vous les 31 juillet et 1^{er} août prochains pour retrouver le moto-cross à Romagné, avec la 4^{ème} épreuve du Championnat de France Élite. Plus de 250 concurrents seront présents dans les différentes catégories (cadets, 14-16 ans, MX2 et MX1). Venez les encourager et mettre de l'ambiance. Les organisateurs ont tout prévu pour accueillir au mieux les pilotes et les spectateurs, toujours dans le respect du protocole sanitaire.

De plus, si vous avez envie de donner un coup de mains, les bonnes volontés sont bienvenues.

Contact : Jean-Pierre Villerbue - Tél. : 06 32 30 36 44



Le logo dessiné à l'occasion des 40 ans du club

Le Pardon de Sainte-Anne le 25 juillet

Cette année, le Pardon aura lieu le dimanche 25 juillet. La messe débutera comme chaque année à 10h30, suivie de l'adoration du chapelet à 14h. Il sera précédé de la marche depuis le mémorial de la Tancerais le samedi 24 juillet à 17h et suivi par la Solennité de Sainte Anne le 26 juillet à 9h.



Le forum des associations en septembre

Cette année, le Forum des associations se déroulera à Romagné le samedi 4 septembre. Toutes les associations intéressées pour y participer doivent contacter au plus vite la mairie pour s'y inscrire. De plus, nous invitons toutes les personnes intéressées par une activité à venir nombreuses à ce forum, pour soutenir nos associations qui sortent d'une deuxième année particulière. Elles seront présentes à la rentrée, prêtes à tenir ce rôle important pour notre commune.

Stop aux incivilités !

Pourquoi certains ne respectent toujours pas les autres ?

Ce n'est pas la première fois que nous en parlons et pourtant cela ne s'arrête pas. Nous constatons régulièrement des dégradations comme des poteaux de signalisation arrachés, le changement de place de panneaux chantier (route barrée), etc. Sans oublier toutes les questions liées aux déchets (dépose des déchets verts hors de sa propriété sur les espaces communaux, dépose des verres au pied de la benne, etc.).

Un rappel concernant les déchets

- Les ordures ménagères sont à mettre dans le bac marron, collecté le mercredi par le SMICTOM*.
- Le recyclable est à mettre dans les sacs jaunes qui sont collectés le mardi* par ces mêmes agents mais dans les points de regroupement** (sacs à retirer à la mairie).
- Le verre est collecté dans les colonnes à verres de la commune (effectuée par le SMICTOM, en moyenne, une fois par semaine).
- Les papiers sont collectés en apport volontaire dans la colonne papier de la commune, à côté de la colonne à verre (effectuée par le SMICTOM, en moyenne, une fois par semaine).
- Les déchets encombrants ou toxiques et les déchets verts doivent impérativement être

déposés à la déchetterie (et uniquement là !). Son accès est gratuit pour les particuliers, sur présentation de la carte d'accès, délivrée par le SMICTOM sur simple demande.

Respecter ces quelques règles de bon sens c'est respecter les autres et le personnel du service technique de la commune. C'est toute la collectivité qui vous dit merci.

* Lorsqu'il y a un jour férié entre le début de la semaine et le jour de la collecte, la collecte est décalée au jour suivant jusqu'au samedi.

** Les contenurs d'apport volontaire papier et verre sont situés rue du stade, à la Renaudière, à la ZA du Coudrais et sur le parking rue de l'Atrium.



Les sacs jaunes fournis par le SMICTOM ne doivent pas être utilisés pour les déchets verts



Les déchets verts et les grands cartons doivent être déposés en déchetterie et pas dans les bacs réservés aux sacs jaunes

Un petit rappel des règles d'urbanisme !

Nous vous rappelons que de nombreux travaux sont soumis à l'obligation de déposer une demande d'autorisation en mairie : démolir un bâtiment, construire un abri de jardin ou une piscine ; modifier l'aspect extérieur d'une construction ou en changer la destination ; créer de la surface de plancher ou modifier le volume d'un bâtiment ; poser une clôture ou un portail, etc.

Il est important de respecter la réglementation ou vous serez en infraction avec le code de l'urbanisme et le Plan Local d'Urbanisme. Selon la nature des travaux envisagés, il peut s'agir d'une simple déclaration préalable ou d'un permis de construire. De plus, si votre projet se situe dans le périmètre des 500 mètres autour de l'église, nous vous conseillons de contacter l'Architecte des Bâtiments de France avant de déposer votre demande d'autorisation.

• Pour tout renseignement ou un rendez-vous :
Véronique Taillandier - service urbanisme
Tél. 02 99 98 81 11 ou mairie@romagne35.com

• Pour contacter l'Architecte des Bâtiments de France : Tél. : 02 99 29 67 60 ou sdap.ille-et-vilaine@culture.gouv.fr

• Pour en savoir plus sur le PLU, rendez-vous sur notre site internet :
<http://www.romagne35.com/page-UrbanismePLUCadastre-6.4.php>



Construire une piscine ou un abri de jardin exige une autorisation préalable

En bref



Fibre : attention au démarchage frauduleux

Plusieurs entreprises et particuliers bretons ont reçu un courrier émanant d'un organisme proposant le raccordement au très haut débit. La Région Bretagne tient à préciser que ces démarches n'ont aucun lien avec le déploiement actuel de la fibre sur le territoire breton et en particulier à Romagné. Nous vous rappelons que celui-ci est en cours et que vous pourrez vous raccorder lorsqu'il sera totalement finalisé.

Une revalorisation du prix des concessions

Le prix des concessions a été augmenté, en particulier pour le colombarium. En effet, le tarif pratiqué pour ce dernier était bas et inférieur à celui des communes voisines. Il s'agissait donc de le mettre à niveau, sachant que ce monument est acheté et géré par la commune, ce qui engendre moins de frais pour la famille.

Ne vous faites pas radier des listes électorales

N'oubliez pas de signaler tout changement d'adresse, même si vous restez à Romagné, pour éviter de vous faire radier des listes électorales. En effet, la mairie voit régulièrement des courriers revenir (carte électorale, etc.). Elle renvoie alors un autre courrier pour prévenir de la radiation et chaque fin d'année, elle procède aux radiations des électeurs qui n'ont pas répondu. Signalez tout changement d'adresse par téléphone ou en venant à la mairie avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile de moins de trois mois.

Signalez le moustique tigre

Bien que le moustique tigre ne soit pas encore implanté en Bretagne (début 2020, il était déjà présent dans 58 départements, dont la Loire-Atlantique et la Mayenne), sa colonisation est inévitable. Aussi, afin de retarder son implantation et de limiter l'impact sanitaire et les nuisances associées, il faut le reconnaître et le signaler aux autorités sanitaires. C'est pourquoi l'ANSES a mis en place un site internet pour vous aider à connaître quelques gestes simples et à le signaler. N'hésitez pas à l'utiliser.

https://signalementmoustique.anses.fr/signalement_albopictus/

Nouvel habitant : mode d'emploi pour les déchets

Vous êtes un nouvel habitant à Romagné ? Vous devez signaler votre emménagement afin d'obtenir un bac de collecte, des sacs jaunes et une carte d'accès en déchetterie. Rendez-vous sur le site internet www.smictom-fougeres.fr pour compléter directement le formulaire ou téléphonez au 02 99 74 34 58

Les Nouvelles de Romagné - Juillet 2021

Directeur de la publication :
Cécile Parlot - maire de Romagné
Rédaction : B-Content
Maquette : Studio Bigot
Mise en page et impression :
Arc en Ciel Imprimeurs - Lécousse
Mairie : 17 rue Nationale - 35133 Romagné
Tél. : 02 99 98 81 11
Courriel : mairie@romagne35.com
www.romagne35.com